



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis  
COMMUNE DE NANGIS

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2016/JUIL/095</b>	<b>OBJET :</b>  MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)
<b><u>Date du conseil municipal</u></b> 04/07/2016	
<b><u>Date de la convocation</u></b> 27/06/2016	
<b><u>Date de l'affichage</u></b> 27/06/2016	

L'an deux mille seize, le quatre juillet à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 27 juin 2016.

**Etaient présents :**

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, Marina DESCOTES-GALLI, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Pascal HUÉ, Sandrine NAGEL, Medhi BENSALÈM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIÈRE, Rachida MOUALI, Stéphanie SCHUT

**Etaient absents représentés :**

- Jacob NALOUHOUNA excusé représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Karine JARRY excusée représentée par Michel BILLOUT
- Danielle BOUDET excusée représentée par Anne-Marie OLAS
- Pascal D'HOKER excusé représenté par Jean-Pierre GABARROU

Monsieur Alain VELLER est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20160705-2016-JUIL-095-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2016  
Date de réception préfecture : 08/07/2016

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2014/AVR/068 en date du 28 avril 2014, définissant les membres du « Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale »,

VU la délibération n°2014/JUIL/107 en date du 7 juillet 2014, définissant une nouvelle désignation au sein du « Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale »,

VU la délibération n°2016/JUIL/087 en date du 4 juillet 2016, confirmant l'installation de Madame Stéphanie SCHUT en qualité de conseillère municipale,

VU l'arrêté municipal n° 2014/CCAS/CA/NT/893 en date du 16 mai 2014,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Après en avoir délibéré, par 28 voix « Pour » et 1 voix « nulle »,

**ARTICLE UN :**

décide de rapporter la délibération n°2014/JUIL/107 relative au retrait de la délibération n°2014/AVR/068 et désignant les nouveaux membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

**ARTICLE DEUX :**

dit que les conseillers municipaux membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont les suivants :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	TITULAIRES
Centre Communal d'Action Sociale	Simone JEROME Clotilde LAGOUTTE Virginie SALITRA Samira BOUJIDI Sandrine NAGEL Catherine HEUZÉ DEVIES

**ARTICLE TROIS :**

Les autres membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont :

- un représentant de l'association « Les Restos du Cœur »
- un représentant de l'association « APS Contact »
- un représentant de l'association « AGIR abcd »
- un représentant des Familles Laïques
- un représentant de La Croix Rouge
- un représentant qualifié

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 5 juillet 2016

Le maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20160705-2016-JUIL-095-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2016  
Date de réception préfecture : 08/07/2016